

1. Identification

Identificateur de produit	Pacific Blue Ultra™ General Purpose Foam Soap, Pacific Citrus
Liste de produits	Pacific Blue Ultra™ General Purpose Foam Soap, Pacific Citrus 43715
Autres moyens d'identification	Aucune.
Usage recommandé	Main nettoyant
Restrictions d'utilisation	Ce produit est régi en tant que produit cosmétique au Canada et est destiné aux soins personnels seulement.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Fabriqué pour: Georgia-Pacific Consumer Products LP
Adresse	133 Peachtree Steet, NE Atlanta, GA 30303
Téléphone	Information technique : 866.435.5647 Demande FS : 404.652.5119
Courriel	MSDSREQ@GAPAC.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - urgence : 800.424.9300
Importateur/Fournisseur/Distributeur	Sans objet.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Irritation des yeux	Catégorie 2B
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Avertissement
Mention de danger	Provoque une irritation des yeux Nocif pour les organismes aquatiques
Conseil de prudence	
Prévention	Bien se laver après manipulation de grandes quantités du produit. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
GLYCERIN		56-81-5	1 - < 2
COCAMIDOPROPYL BETAINE		61789-40-0	0.2 - < 0.3

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
SODIUM LAURETH SULFATE		68585-34-2	3

Autres composant sous les niveaux à déclarer

95 - < 96

Remarques sur la composition *Fragrance ajouté

4. Premiers soins

Inhalation	Ne constitue pas une voie d'exposition normale. Si des symptômes apparaissent, enlevez l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau	Si l'irritation se produit, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se persiste, consultez un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque une irritation des yeux Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Ce produit ne devrait pas brûler à moins que toute l'eau en soit évaporée par ébullition. Les composés organiques résiduels peuvent être inflammables. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Portez les protecteurs recommandés à la section 8. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Les flaques de ce matériel sont un risque de glissement.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	<p>Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.</p>
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, informez en les autorités locales.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Pour l'usage externe seulement. Tenir hors de la portée des enfants. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux. Porter des gants et des lunettes de sécurité lors de la manipulation de grandes quantités du produit. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Éviter le rejet dans l'environnement.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	3 mg/m ³	Brouillard respirable.
		10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. Ontario VLE's. (Ministère du Travail - Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	TWA	10 mg/m ³	Brouillard.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de protection lorsqu'on manipule le produit en grandes quantités

Protection de la peau

Protection des mains Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Porter des gants appropriés pour manipuler les grandes quantités.

Autre Aucune protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Dans des conditions normales d'utilisation protection respiratoire ne devrait être nécessaire.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Clair. Orange clair.

Odeur Pacific Citrus™ fragrance

Seuil olfactif Non disponible.

pH 5 - 6

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 1.01 g/mL

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Éviter le gel. Si le produit est gelé, le laisser se réchauffer et le secouer avant emploi.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux De petites quantités d'oxydes d'azote, du monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent être libérées.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau Aucun effet attendu dans des conditions normales d'utilisation. Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux

Ingestion Sans objet dans des conditions d'utilisation normale. Peut causer l'irritation gastro-intestinale s'ingéré.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Provoque une irritation des yeux Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
COCAMIDOPROPYL BETAINE (CAS 61789-40-0)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg OECD SIDS

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale DL50	Rat	> 5000 mg/kg OECD SIDS
GLYCERIN (CAS 56-81-5)		
Aiguë Cutané	Lapin	> 5000 mg/kg
Orale	Rat	> 5000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une irritation des yeux	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant		
GLYCERIN (CAS 56-81-5)	Irritant	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	N'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation.	
Cancérogénicité	Non disponible.	
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.	

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Pacific Blue Ultra™ General Purpose Foam Soap, Pacific Citrus		
Aquatique		
Algues	IC50	Algues 48181.8164 mg/L, 72 heures estimation
Crustacés	CE50	Daphnia 77.1554 mg/l, 48 heures estimation
<i>Aiguë</i>		
Poisson	CL50	Poisson 106.8433 mg/l, 96 heures estimation
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
COCAMIDOPROPYL BETAINE (CAS 61789-40-0)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Poisson	CL50	Poisson 0.28 - 2.8 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>		
Poisson	NOEC (concentration sans effet observé)	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 16 mg/l, 28 Jours
GLYCERIN (CAS 56-81-5)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Poisson > 100 mg/l, 96 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
SODIUM LAURETH SULFATE (CAS 68585-34-2)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia) 2.33 - 4.81 mg/l, 48 heures
Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Potentiel de bioaccumulation		
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
GLYCERIN		-1.76
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.	
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer les matériaux conformément aux règlements environnementaux locaux, d'État, fédéraux et provinciaux.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Il est possible d'éliminer l'emballage/contenant vide en se conformant à toute réglementation applicable.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classifié selon les critères du RPH et la FS contient tous les renseignements requis par le RPH. Ce produit est réglé sous la acte sur les aliments, drogues, et cosmétiques du États-Unis.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Date de publication 05-22-2017

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Cette FS vise à fournir rapidement des informations utiles à(aux) l'utilisateur(s) de cette matière ou de ce produit. Elle ne vise pas à servir d'étude détaillée de tous les risques et dangers possibles, et présuppose un usage raisonnable du produit. Les informations contenues dans la présente FS sont considérées comme étant exactes à la date de sa préparation et sont une compilation de renseignements issus de sources jugées fiables. Elles sont soumises à votre attention aux fins d'analyse et de vérification. L'utilisateur ou le manutentionnaire (ou son employeur) doit tenir compte des conditions spécifiques d'utilisation, de manipulation ou d'entreposage de cette matière, et déterminer quelles mesures de sécurité ou autres précautions particulières doivent être appliquées. Les employeurs doivent veiller à ce que leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront ce produit reçoivent les mises en garde et les procédures appropriées en ce qui concerne la manipulation sécuritaire du produit, et ce, y compris la présente FS. Les utilisateurs ou les manutentionnaires du produit (ou leur employeur) incertains quant aux mesures de précaution spécifiques à appliquer doivent consulter leurs employeurs, fournisseurs du produit ou professionnels de la santé et de la sécurité avant de manipuler ou de travailler avec ce produit. Veuillez nous aviser immédiatement si vous jugez que cette FS ou tout autre renseignement concernant la santé ou la sécurité de ce produit est inexact ou incomplet.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Types de substance
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Informations relatives au transport : Informations sur le transport des matières
Données HazReg : Inventaires internationaux
GHS: Classification